

L'INDULGENCE

Les péchés non seulement détruisent ou blessent la communion avec Dieu, mais ils compromettent aussi l'équilibre intérieur de la personne et son rapport ordonné avec les créatures. Pour une guérison totale, il ne faut pas seulement le regret et la rémission des fautes, mais aussi une réparation du désordre provoqué qui continu habituellement à subsister.

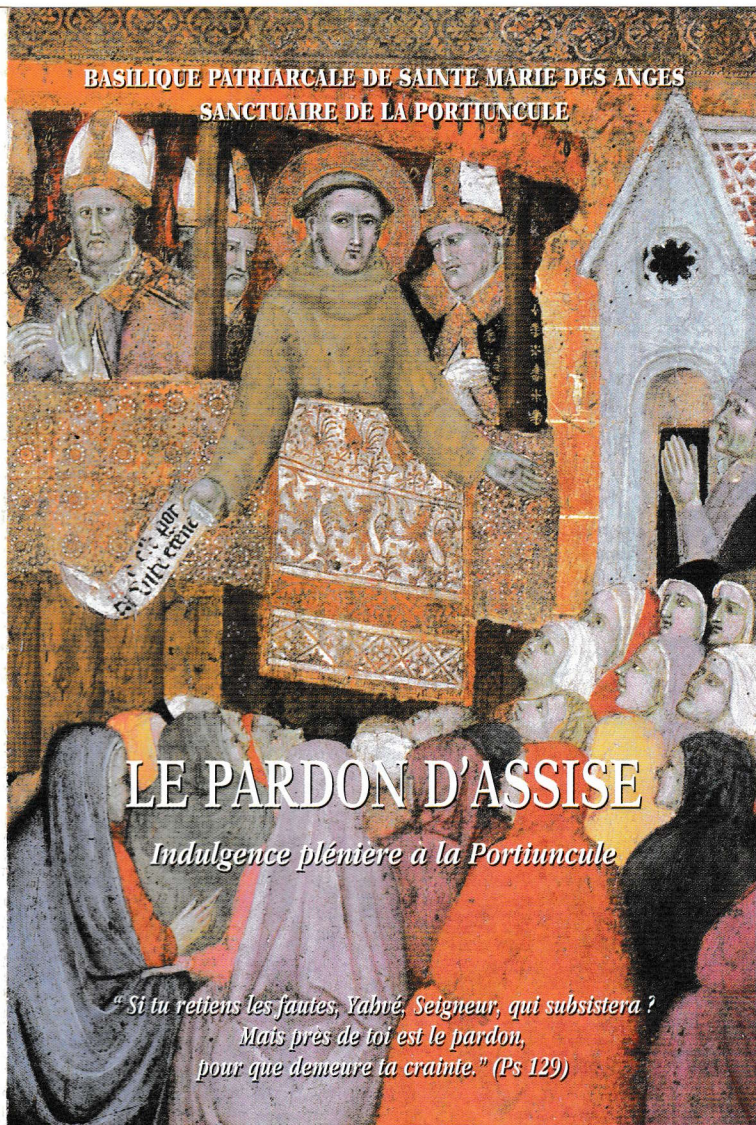
Dans cet engagement de purification le pénitent n'est pas isolé. Il se trouve inséré dans un mystère de solidarité par lequel la sainteté du Christ et des Saints lui est aussi très utile. Dieu lui communique les grâces méritées par d'autres avec l'immense valeur de leur existence, pour rendre plus rapide et efficace sa réparation.

L'église a toujours exhorté les chrétiens à offrir leurs prières, leurs bonnes œuvres et leurs souffrances comme intercession pour les pécheurs et comme aide pour les défunts.

Dans les premiers siècles les évêques réduisaient aux pénitents la durée et la rigueur de la pénitence publique par l'intercession des témoins de la foi qui ont survécu aux supplices. Progressivement a grandi la conscience que le pouvoir de lier et délier, reçu du Seigneur comprend la faculté de délivrer les pénitents aussi des reliquats laissés par les péchés déjà pardonnés, en leur appliquant les mérites du Christ et des Saints, de manière à obtenir la grâce d'une fervente charité.

Les pasteurs accordent un tel bienfait à qui a les justes dispositions intérieures et accomplit quelques actes prescrits. Cette intervention dans le chemin pénitentiel est la concession de l'Indulgence.

C.E.I. Catéchisme des adultes N° 710



COMMENT SAINT FRANÇOIS DEMANDA ET OBTINT L'INDULGENCE DU PARDON

Une nuit de l'année du Seigneur 1216, François était plongé dans la prière et dans la contemplation en la petite église de la Portiuncule, quand soudain la chapelle fut envahie d'une grande lumière et François vit sur l'autel le Christ revêtu de lumière et, à sa droite, sa Très Sainte Mère entourée d'une multitude d'Anges. François adora en silence, prosterné à terre, son Seigneur!

Ils lui demandèrent alors ce qu'il souhaiterait pour le salut des âmes. La réponse de François fut immédiate: "Très Saint Père, bien que je sois misérable pécheur, je te demande, pour tous ceux qui, repentis et confessés, viendront visiter cette église, que tu leur accordes ample et généreux pardon, par une rémission totale de toutes leurs fautes."

"Ce que tu demandes, ô frère François, est grand – lui dit le Seigneur – mais de plus grandes choses tu es digne et de plus grandes tu en auras."

J'ACCEPTES DONC TA PRIÈRE, mais à condition que tu demandes à mon Vicaire en terre, de ma part, cette indulgence".

Et François se présenta vite au Pape Honorius III, qui en ces jours se trouvait à Pérouse et, avec simplicité, lui raconta de l'apparition. Le Pape l'écouta attentivement et, après quelques difficultés, donna son approbation.

Après il lui demanda: "Pour combien d'années veux-tu une telle indulgence?". François, dans un bond, répondit: "Père Saint, je ne demande pas d'années, mais des âmes". Et tout joyeux s'en alla vers la porte, mais le Pape le rappela: "Comment, tu ne veux aucun document?" et François: "Saint Père, à moi votre parole me suffit! Si cette indulgence est œuvre de Dieu, Lui-même pensera à manifester son œuvre; moi je n'ai besoin d'aucun document, ce papier doit être la Très Sainte Vierge Marie, Christ le notaire et les Anges les témoins".

Et quelques jours plus tard, avec les évêques de l'Ombrie, au peuple rassemblé à la Portiuncule, il dit en larmes: "Mes frères, je veux vous envoyer tous au Paradis!".

CONDITIONS POUR L'ACQUISITION DE L'INDULGENCE PLÉNIÈRE DU PARDON D'ASSISE. (POUR SOI-MÊME OU POUR LES DÉFUNTS)

- Confession sacramentelle pour être dans la grâce de Dieu (dans les huit jours précédents ou suivants);
- Participation à la Messe et Communion Eucharistique;
- Visite à l'église de la Portiuncule, où l'on renouvelle la profession de foi par la récitation du CREDO, pour réaffirmer sa propre identité chrétienne;
- La récitation du NOTRE PERE, pour réaffirmer sa propre dignité d'enfants de Dieu, reçue le jour du Baptême;
- Une prière selon les intentions du Pape, pour réaffirmer sa propre appartenance à l'Eglise, dont le fondement et centre visible d'unité est le Pape.

Je crois en un seul Dieu, Le Père tout-puissant, - créateur du ciel et de la terre, - de l'univers visible et invisible. - Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, - né du Père avant tous les siècles: - Il est Dieu, né de Dieu, lumière, né de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu. - Engendré, non pas créé, - de même nature que le Père; - et par lui tout a été fait. - Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel. - Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. - Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, - il souffrit sa Passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, - et il monta au ciel; il est assis à la droite du Père. - Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts; - et son règne n'aura pas de fin. - Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie; - il procède du Père et du Fils, avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire; - il a parlé par les prophètes. - Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. - Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. - J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. - Amen.

Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du mal. Amen.

Une prière selon les intentions du Pape.